

116

COMMISSION chargée d'examiner: 1° le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, modificatif de la loi du 13 mars 1875, relatif à l'organisation de l'infanterie; 2° le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant création de nouveaux régiments de cavalerie et suppression du 6^e escadron dans chacun des quatre régiments de chasseurs d'Afrique actuels. (N^{os} 386 et 387, session 1887.)

Nommée le 15 juillet 1887.

MM.

- 1^{er} BUREAU : BARDOUX.
- 2^e — GÉNÉRAL FRÉBAULT.
- 3^e — DE FREYCINET.
- 4^e — Colonel TÉZENAS
- 5^e — GÉNÉRAL CAMPENON.
- 6^e — AMIRAL JAURÈS.
- 7^e — GÉNÉRAL GRÉVY.
- 8^e — MARÉCHAL CANROBERT.
- 9^e — GÉNÉRAL LECOINTE.

98



Handwritten text from the adjacent page is visible on the right edge, including fragments of letters and numbers such as 'L', '5', '6', 'e', 'o', 'ol', 'o', 'u', 'u', and 'i'.

Séance du 19 juillet

1

Commission relative à la loi sur l'Infanterie
et la Cavalerie

Le général Campenon est nommé Président
M^r Soldoux est nommé Secrétaire.

M^r Soldoux au nom du 1^{er} Bureau, déclare qu'il n'y avait dans le
Bureau aucun officier, et qu'il a été convenu par le Bureau
de renvoyer l'ordre de convocation de la Commission devant le
général qui se tient dans son Bureau, sur la création de Régiments de Cavalerie.

Le général Jacquin et plusieurs de ses collègues des Dragons.
Le général Jacquin, qui est le président de la Commission, a résolu sur
la Cavalerie.

Le général Jacquin fait les mêmes réserves, au sujet de la vente de chevaux
à la Cavalerie, et dit qu'il y a des réserves qui ont été faites sur
les chevaux.

Le Colonel Bergeron dit qu'il serait inutile de donner des chevaux aux officiers,
des Carrières de l'ordre, et que les chevaux qui sont perdus pendant
la campagne des régiments de Cavalerie.

Le général Jacquin présente une objection sur la proposition du Colonel Bergeron, et
est fait pour la discussion du fond.

Quant à l'Infanterie, M^r Jacquin dit que le 1^{er} Bureau qui, sur les
objections de M^r Bergeron, ont été présentées.

La loi sur l'Infanterie n'y a rien de changé, le 1^{er} Bureau est de l'Effectif
des C^os.

Le général Jacquin a frappé de vaine attente d'office à la proposition de l'officier
pour l'Infanterie. M^r Bergeron a dit qu'il y a du profit à voir de l'ensemble
régional.

M^r le général Campenon ajoute que si la loi sur la loi, sur le 1^{er} Bureau

M^r le général Jacquin le président de la Commission sur les officiers.

M^r le général Jacquin a ajouté qu'il y a du profit à voir de l'ensemble
régional.

Il n'est pas possible de faire la loi sur les officiers pour la proposition.

qui tendra au lieu de Dix 6, tout vol de la Nouvelle Supplément
Le g^d Congrès regardera que qu'il y a de l'art de la guerre, ou de la tactique.

La Commission de l'avis d'entreprendre la guerre avec
de discuter au fond.

Le le maréchal Cambes de que ce sera son intention. Il paraît
à la tribune parce la loi sur l'avis qu'il regarde comme un fait
si quand j'aurai vu ce que l'on veut faire sur la législation
de l'armée de la marine.

Le le g^d Congrès voudra que pour la Cavalerie il faut savoir
ce qu'on veut faire de chevaux. — ~~Quant à la cavalerie~~

Le le g^d Congrès veut aussi qu'on se fasse un plan de l'armée
Quant à la répartition le g^d Congrès voudra les
points difficiles, il a proposé de la difficulté de donner la
Nouvelle loi de la mobilisation 1^o de l'artillerie 2^o de la cavalerie
3^o de la marine, 4^o de l'infanterie, 5^o de la gendarmerie, 6^o de la police
pour l'infanterie beaucoup de la guerre de la marine.

Le Président

Le Secrétaire

J. Cassin

Hardoux

Seance du 16 juillet

Presidence du general Compere

Present: g^{al} Compere, g^{al} Leconte, g^{al} Gray, Amiral Jaurès, M^{al} Combert, Bardon, le g^{al} Fribault, Colonel Biquard, Biquard.

M. le Ministre de la Guerre est introduit

M. le Directeur Yverroy le lit sur la loi relative à la cavalerie. Il écrit sur le Recrutement des chevaux pour la cavalerie.

Le ministre parle de l'importance de l'élevage de chevaux de guerre. Il mentionne les efforts de l'Etat et de la Région de Champagne pour améliorer la race.

Il rappelle que le g^{al} de Division de la Cavalerie a été nommé pour diriger les études et les expériences relatives à la cavalerie.

Il parle de la nécessité de créer des écoles de cavalerie pour former des officiers et des sous-officiers capables de diriger les unités de cavalerie.

Le g^{al} de Division de la Cavalerie propose de créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique, en vue de former des officiers de cavalerie.

M. le Ministre de la Guerre répond que l'Etat ne peut pas créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique, car elle n'est pas destinée à former des officiers de cavalerie.

Le g^{al} de Division de la Cavalerie insiste sur l'importance de la cavalerie et propose de créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique.

M. le Ministre de la Guerre répond que l'Etat ne peut pas créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique, car elle n'est pas destinée à former des officiers de cavalerie.

Le g^{al} de Division de la Cavalerie insiste sur l'importance de la cavalerie et propose de créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique.

M. le Ministre de la Guerre répond que l'Etat ne peut pas créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique, car elle n'est pas destinée à former des officiers de cavalerie.

Le g^{al} de Division de la Cavalerie insiste sur l'importance de la cavalerie et propose de créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique.

M. le Ministre de la Guerre répond que l'Etat ne peut pas créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique, car elle n'est pas destinée à former des officiers de cavalerie.

Le g^{al} de Division de la Cavalerie insiste sur l'importance de la cavalerie et propose de créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique.

M. le Ministre de la Guerre répond que l'Etat ne peut pas créer une école de cavalerie à l'École Polytechnique, car elle n'est pas destinée à former des officiers de cavalerie.

Officiers

de l'armée. Il est le grand général de l'Empire.

Le général Gou, parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Sur l'Empire

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Le général Gou parle de l'expédition de 13 jours les uns des autres, Roy, Gou, etc.

Congreso Junit

La Junta acordó que se gire de nuevo de nuevo el 9 de
Junio para la expedición. O sea a una parte de las 104, 90 e
a otra parte de 14, 200 11 pesos.

El 10 de junio se gajó el cargo de abril
de 10 de febrero, y ella de agosto de Narbonne
de la junta de que trata el expediente de 10 de agosto de
Narbonne.

En la misma se retiró.

La Com^o de Indias

Sub Com^o de Indias

El 10 de junio se acordó que se gajó el cargo de
10 de febrero de Narbonne de la junta de que trata el expediente
de 10 de agosto de Narbonne.

El 10 de junio se acordó que se gajó el cargo de
10 de febrero de Narbonne de la junta de que trata el expediente
de 10 de agosto de Narbonne.

Com^o de Indias en nombre de los señores

Sub Com^o de Indias

El 10 de junio se acordó que se gajó el cargo de
10 de febrero de Narbonne de la junta de que trata el expediente
de 10 de agosto de Narbonne.

El 10 de junio se acordó que se gajó el cargo de
10 de febrero de Narbonne de la junta de que trata el expediente
de 10 de agosto de Narbonne.

El 10 de junio se acordó que se gajó el cargo de
10 de febrero de Narbonne de la junta de que trata el expediente
de 10 de agosto de Narbonne.

El 10 de junio se acordó que se gajó el cargo de
10 de febrero de Narbonne de la junta de que trata el expediente
de 10 de agosto de Narbonne.

El 10 de junio se acordó que se gajó el cargo de
10 de febrero de Narbonne de la junta de que trata el expediente
de 10 de agosto de Narbonne.

Le 9^e Cong. non les uns l'autre, mais on a allé par un
de ses grands et ne pas accepter le projet.

M. Fuzaire parle d'ailleurs d'acquiescer de Chiffre de la Commission
C. et d'acquiescer aux 18 Requisits

Le 9^e Cong. a Copie de la Commission

Le 9^e Cong. n'aura pas garde plus de la Nat^o de tout pour le
Requisite par les Requisits

Le projet sur l'impôt est adopté à l'unanimité

Le Colonel Berger est nommé Rapporteur.

La séance est levée

Le Président

J. Combes

Le Secrétaire

Barde

Secours du 18 juillet

Parade de la 1^{re} Compagnie

M. le General Guesy donne lecture de son rapport sur le
Cavalier.

M. le Colonel Bergeron lit son rapport sur l'Infanterie

Ces deux rapports sont approuvés. Indes des objets en l'air
de la Secours.

Le Com^{te} de... demande la discussion pour la discussion

L. D... ..

L. Secretaire
A... ..

Seance du 19 juillet

Premiere du g^{al} Campenon.

Tous les membres de la Commission sont presents - Le bu^o est de 100 voix.

Voi^o 7^o Sous-officiers

Il est donne lecture des projets votés par la chambre.

Il est dit par quelques-uns de l'opposition à la loi^o des Juges, et
le g^{al} Campenon craint des inconvenients dans la diff. des Sous-officiers
engagés et non engagés.

Le tiers état répond 90^o sur 100 et se propose de voter le projet.

M. de la Roche

Le tiers état approuve le projet, et la pri^o soumise. Il est
donné aux Sous-officiers d'infanterie. Il y aura 2 classes d'officiers, les
sergent^o la g^o les engagés les non-engageés.

Le tiers état

Sur la mobilisation

Le tiers état dit que l'on n'a pas donné en 1870, l'op^o de la
du Juge qui sera le rapport. On a procédé la Chambre des Deputés.

Commissaire pour l'op^o

Le tiers état dit que l'on n'a pas donné en 1870, l'op^o de la
du Juge qui sera le rapport. On a procédé la Chambre des Deputés.
Commissaire pour l'op^o
le tiers état dit que l'on n'a pas donné en 1870, l'op^o de la
du Juge qui sera le rapport. On a procédé la Chambre des Deputés.
Commissaire pour l'op^o
le tiers état dit que l'on n'a pas donné en 1870, l'op^o de la
du Juge qui sera le rapport. On a procédé la Chambre des Deputés.
Commissaire pour l'op^o

Il est dit, quelques-uns de l'opposition, Il y a 2 opinions
divergentes la mobilisation de la France. On peut la separer. l'art de
par la même. l'Etat s'oppose par le fait. Il y a intérêt à
prendre les 2 opinions. l'Etat s'oppose par le fait. Il y a intérêt à
Il y a aussi des opinions. On peut le voir que d'un côté
de l'autre.

Il s'agira pour nous de le faire 2^e Armee sur son pied de Guerre.

Le Ministre propose qu'il soit attaché de faire la 2^e Armee sur le pied de la paix.

Le g^r J^r s'oppose, parle de l'etat de la 2^e Armee sur le pied de Guerre. L'Etat est mauvais, le Grand est les petites quantites.

Le g^r J^r veut dire par la que si on veut une quantite de projectiles on s'expose, comme le dit l'Orateur.

Le g^r J^r compare, des petits pains habités les autres de l'acquisition. On ne peut compter d'un Grand sur un petit. Il faut la mobilisation.

Le Ministre parle de la quantité de la 2^e Armee, et de la manière de la servir. Il dit qu'il est vrai, si l'on veut une grande quantité de projectiles on s'expose.

Le g^r J^r veut dire que si on veut une grande quantité de projectiles on s'expose. L'Etat est mauvais, le Grand est les petites quantites, parce que la difficulté est l'acquisition. Quand la guerre est commencée, on ne peut pas l'acquiescer, etc.

Le g^r J^r compare le projet de faire une grande quantité de projectiles par un autre, ou un autre. Ce qui est l'acquisition, ce qui est la 2^e Armee sur le pied de Guerre, etc.

Le g^r J^r veut dire que si on veut une grande quantité de projectiles on s'expose. L'Etat est mauvais, le Grand est les petites quantites.

Le projet est mauvais, etc.

Le g^r J^r veut dire que si on veut une grande quantité de projectiles on s'expose. L'Etat est mauvais, le Grand est les petites quantites.

Voilà sur la mobilisation, etc.

Le g^r J^r veut dire que si on veut une grande quantité de projectiles on s'expose. L'Etat est mauvais, le Grand est les petites quantites.

Voilà sur la mobilisation, etc.

La Belgique est devenue Rapporteur du projet sur le son officier.

Un avis favorable sur le projet de mobilisation est voté

Le Président } *[Signature]*

Le Secrétaire

[Signature]